

POLITIQUE DE DONS ET COMMANDITES

ENGAGEMENT
HONNÊTETÉ & RESPECT



LA VIE
TOUT-
TERRAIN



Chaque année les équipes d'Atelier Laforge et d'Aventures 138 unissent leurs forces pour participer aux développements de nos communautés régionales. Cette volonté de vouloir soutenir différents projets réalisés sur le territoire fait partie de l'ADN des entreprises.

Nous recevons beaucoup de demandes de dons et commandites chaque année et par souci d'y répondre avec cohérence et transparence, nous avons mis en place une politique de dons et commandites qui correspond aux valeurs d'Atelier Laforge et d'Aventures 138. L'engagement, l'honnêteté et le respect guident les décisions des équipes et le type de partenariat que nous souhaitons développer.

NOS OBJECTIFS

- Avoir un impact direct et positif dans le développement et le rayonnement de la communauté
- Apporter un soutien financier aux organismes dont la mission et les projets convergent avec les valeurs d'Atelier Laforge et d'Aventures 138
- Soutenir notre clientèle dans ses engagements et projets communautaires

DÉFINITIONS

Don

Somme d'argent que verse un individu, une entreprise ou une fondation à un organisme sans but lucratif et qui ne lui procure aucun bénéfice direct.

Réf: Office québécois de la langue française

Commandite

Personne morale ou physique qui apporte un soutien financier ou matériel à une manifestation, à un produit, à une organisation ou à une personne en vue d'en retirer des avantages publicitaires directs.

Réf: Office québécois de la langue française





AXES D'INTERVENTION

ÉDUCATION ET EMPLOI

- Promouvoir l'entrepreneuriat et le démarrage de nouvelles entreprises afin d'encourager le développement de l'économie locale
- Encourager la transmission des compétences et connaissances pour participer au développement et au rayonnement de nos expertises régionales

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

- Offrir un soutien direct aux organismes communautaires de la région afin de participer à bâtir une collectivité plus inclusive, tout en tentant de réduire les inégalités sociales et économiques

DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

- Encourager le dépassement de soi et la performance par le biais de notre programme d'ambassadeurs
- Participer à certains événements culturels et sportifs rassembleurs appuyés par nos clients

CRITÈRE DE SÉLECTION D'UNE DEMANDE



Le formulaire de demande de don et commandite doit être rempli et accompagné des renseignements et documents suivants

- Description de l'organisme et de sa mission
- Description du projet
- Date et lieu du projet
- L'échéance de la remise du don ou de la commandite par l'entreprise
- Description des retombées du projet pour la collectivité
- Budget du projet
- Plan de commandite indiquant la liste des partenaires et la visibilité offerte pour Atelier Laforge et Aventures 138
- Listes des administrateurs de l'organisation et du comité organisateur du projet
- État financier de l'organisation

LES CONDITIONS À RESPECTER

- Être un organisme à but non lucratif, une institution, une coopérative ou association à but non lucratif
- Démontrer la pérennité du projet, le nombre de personnes rejointes et le soutien de la communauté
- Exercer ses activités sur le territoire desservi par Atelier Laforge et Aventures 138
- Prôner des valeurs d'entraide, de collaboration et de créativité

TRAITEMENT DES DEMANDES

- Les demandes de dons ou de commandites doivent passer par le site web d'Atelier Laforge ou d'Aventures 138 au moyen du formulaire en ligne
- Les demandes doivent être présentées au moins trois mois à l'avance
- Seules les demandes acceptées auront un suivi

LES CONDITIONS À RESPECTER

- Les conditions de l'entente ne sont pas respectées;
- Certaines conditions et/ou circonstances entrent en conflit avec la présente politique, les valeurs ou la mission d'Atelier Laforge et Aventures 138
- Le projet n'est plus dans le meilleur intérêt de la communauté, d'Atelier Laforge ou Aventures 138 ou de ses employés
- L'organisation fait preuve d'écart de conduite et/ou d'un conflit d'intérêt